



CTSD Carte scolaire 1er degré
Mercredi 3 février

Madame la Directrice Académique, mesdames, messieurs

Depuis la diffusion par notre Rectrice de la répartition des moyens de notre académie et particulièrement ceux des Hauts de Seine, nos collègues jugent cette dotation largement insuffisante pour relever tous les défis auxquels nous devons faire face afin de faire réussir tous nos élèves.

Au nom du Sgen-CFDT, je souhaiterais intervenir sur plusieurs points essentiels des propositions de répartition que vous nous présentez aujourd'hui.

Le confinement du printemps dernier a fragilisé très sérieusement un certain nombre de nos élèves au niveau des apprentissages. Nos collègues nous font remonter chaque jour le fossé qui s'est creusé entre eux, une hétérogénéité bien plus importante qu'auparavant. Nous nous étonnons donc de l'absence de mesures significatives en faveur des RASED qui pourraient venir en appui des équipes pour faire face à ces difficultés scolaires accrues pendant cette période de pandémie. Le faible nombre de départs en stage dans les spécialités ADP et ADR laisse augurer une lente disparition de ces moyens indispensables pour ceux de nos élèves qui sont le plus en difficulté. Réseaux affaiblis, dispositif « plus de maîtres que de classes » supprimé sans bilan, sans débat préalable, c'est autant de moyens en moins pour ces élèves. Nous observons également des taux d'encadrement en REP ou en CAPE qui sont de plus en plus comparables à ceux des écoles en milieu ordinaire. Là encore, le Sgen-CFDT insiste comme toujours sur la nécessité de répartir les moyens en faveur de ceux qui en ont le plus besoin.

Nous accueillons positivement le fait que vous poursuiviez la politique départementale de proposer un régime de décharge plus favorable qu'au niveau national. Malheureusement, l'augmentation des quotités de décharge ne profitera qu'à une minorité de directeurs et nous le regrettons. La crise sanitaire a une fois de plus confirmé qu'il fallait changer de logiciel sur ce dossier. Le Sgen-CFDT a des propositions à faire en la matière.

Certaines de nos organisations syndicales ont signé un communiqué intersyndical le 11 janvier. Elles partagent la préoccupation du maintien de l'ouverture des lieux scolaires. En revanche, elles alertent sur la nécessité d'une protection renforcée des personnels, et nous serons extrêmement vigilants sur cet aspect pour que cette ouverture ne se fasse pas au prix de leur mise en danger. C'est ce qui a motivé notre alerte au CHSCT quant à l'absence des masques à cette rentrée de janvier. L'Etat employeur doit protéger ses agents. La stratégie du « quoi qu'il en coûte » ne doit pas s'appliquer au détriment de la santé des personnels et de leur entourage.

Nous voulons également rappeler, puisque notre hiérarchie intermédiaire semble parfois l'oublier, que

nos conditions d'exercice ne sont plus les mêmes qu'avant le mois de mars dernier. Nous travaillons dans un contexte dégradé et nous souhaiterions qu'enfin cela puisse être reconnu et qu'enfin certains inspecteurs cessent de mettre la pression sur les équipes pour des tâches « non essentielles ». Nous recevons de nombreux retours concernant des attitudes d'IEN qui semblent oublier que les enseignants ont fait preuve d'un professionnalisme hors norme pendant et après le confinement pour assurer malgré tout la continuité des apprentissages. Chaque jour, malgré les difficultés engendrées par cette crise, les équipes font preuve d'un engagement sans faille pour remplir le mieux possible leur mission de service public. Le contexte actuel exige un minimum de souplesse, de confiance mutuelle et de bienveillance.

Enfin, pour le Sgen-CFDT, la mise en place d'espaces de dialogue entre l'Administration et les représentants du personnel est indispensable dans ce contexte difficile. Nous dénonçons une nouvelle fois les conséquences désastreuses de la loi sur la transformation de la fonction publique qui limite énormément le champ d'intervention des syndicats. Au niveau départemental, le GT qui précède le CTSD sur la carte scolaire se résume à une simple chambre d'enregistrement sans réels échanges et débats. Certains éléments fondamentaux pour comprendre votre politique étaient absents des documents de préparation : les nouveaux taux de décharge, la répartition des élèves dans les écoles primaires, les effectifs de GS en maternelle. Nous regrettons enfin que vous fassiez le choix localement de n'inviter que certaines organisations syndicales aux audiences que vous proposez. Si les organisations syndicales sont, par essence, des forces de proposition, l'administration doit offrir une véritable concertation orchestrée en dehors de toute influence médiatique. Nous revendiquons en tant que représentants en CTSD et en tant qu'organisation représentative au niveau ministériel le droit de pouvoir nous aussi nous y exprimer. Le dialogue social nécessite de respecter cette pluralité de points de vue. Le Sgen-CFDT y prendra toute sa place.

Jean-Yves Bernard
Pour le Sgen-CFDT